

# Statistiques trimestrielles sur l'aviation civile, deuxième trimestre de 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 18 novembre 2022

---

## Faits saillants

Les recettes d'exploitation des 24 plus grands transporteurs aériens canadiens se sont chiffrées à 6,0 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2022, soit un niveau bien supérieur à celui enregistré au même trimestre de 2021 et se rapprochant (86,3 %) de celui des recettes générées au deuxième trimestre de 2019.

Les recettes de passagers, qui se sont élevées à 5,0 milliards de dollars, sont demeurées la principale source de revenus des compagnies aériennes. Le fret aérien a généré 606,2 millions de dollars, ce qui représente 10,1 % du total, soit environ le double de la contribution aux recettes observée avant la pandémie.

Au deuxième trimestre de 2022, les transporteurs aériens canadiens ont transporté 17,0 millions de passagers sur des vols réguliers et des vols d'affrètement, soit près de 7 millions de plus qu'au cours des trois premiers mois de l'année.

Le 11 mars 2020, la COVID-19 a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. Au cours des mois qui ont suivi, les voyages aériens canadiens sont demeurés bien en deçà des niveaux historiques. À moins d'indication contraire, les comparaisons sont effectuées avec le même trimestre de 2019 (également appelé « niveaux enregistrés avant la pandémie »), lorsque les niveaux d'activité des compagnies aériennes correspondaient aux tendances historiques.

## Reprise rapide du transport aérien

Les recettes d'exploitation des 24 plus grands transporteurs aériens canadiens (niveaux I et II) se sont chiffrées à 6,0 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cela représente 86,3 % des recettes générées au même trimestre de 2019, une forte hausse par rapport à la proportion de 62,6 % des recettes générées au premier trimestre de 2022 (comparativement au premier trimestre de 2019).

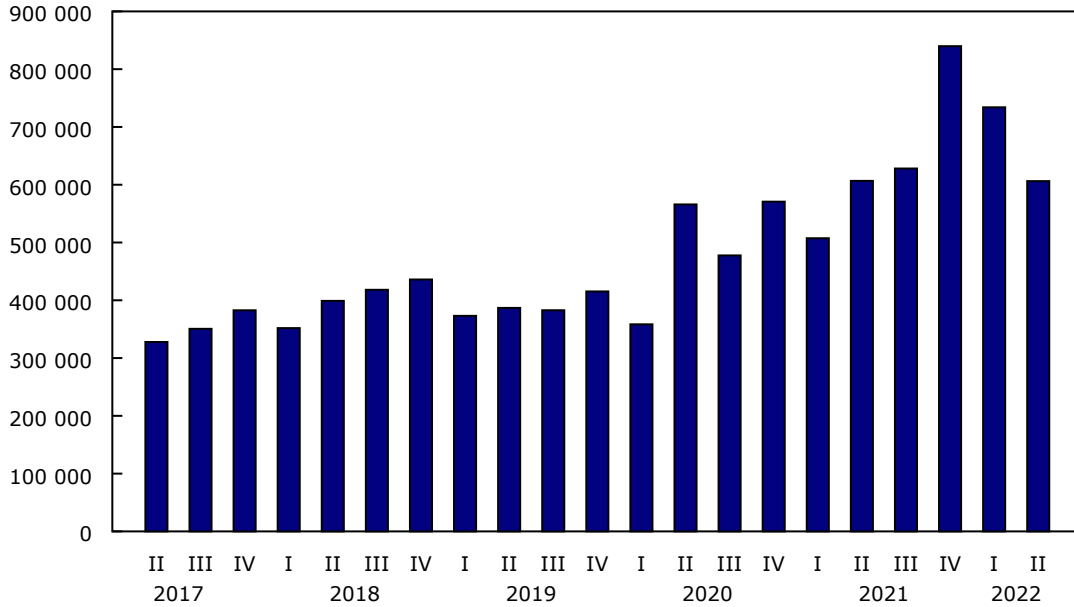
Les recettes de passagers se sont élevées à 5,0 milliards de dollars, ce qui représente plus des quatre cinquièmes (83,5 %) du total des recettes d'exploitation, et qui est légèrement inférieur à la proportion de 88,8 % affichée au même trimestre de 2019.

Le fret a continué de compléter les revenus de nombreuses compagnies aériennes; les recettes provenant du transport de marchandises se sont situées à 606,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Bien qu'il s'agisse d'une baisse par rapport aux 734,0 millions de dollars générés au premier trimestre, ces recettes représentent plus d'une fois et demie celles générées au deuxième trimestre de 2019 et 10,1 % du total des recettes d'exploitation.



**Graphique 1**  
**Recettes de marchandises trimestrielles, transporteurs aériens canadiens**

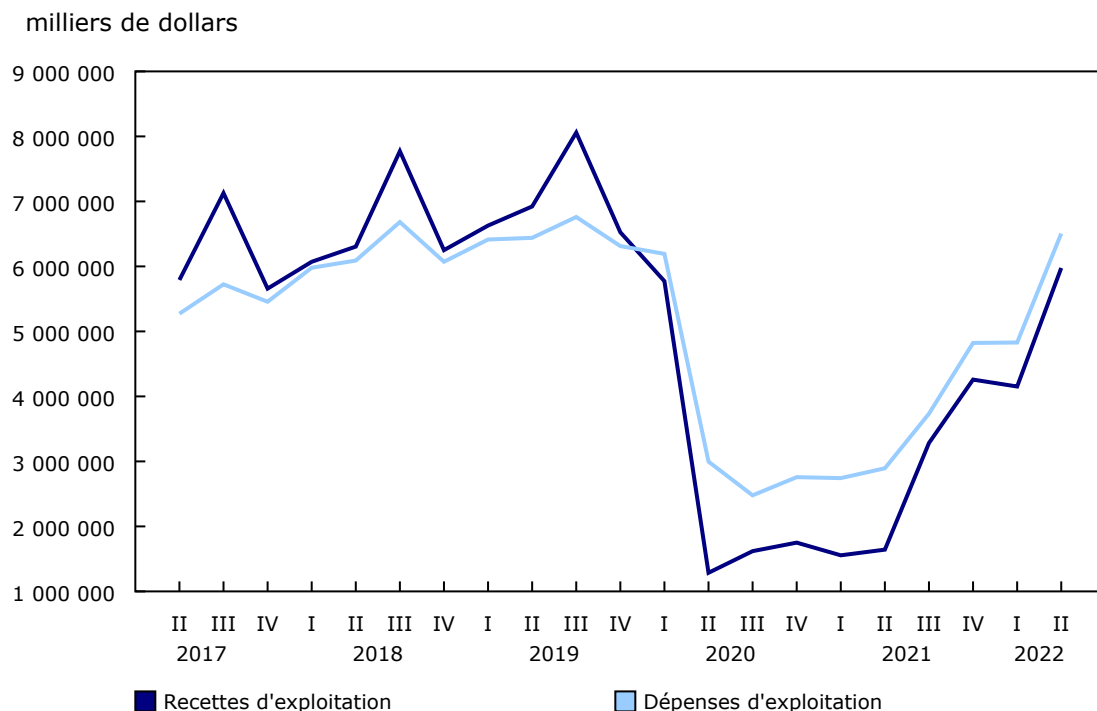
milliers de dollars



Source(s) : Tableau [23-10-0260-01](#).

Quant aux dépenses d'exploitation totales, elles se sont établies à 6,5 milliards de dollars, en hausse de 1,0 % par rapport au deuxième trimestre de 2019. Comme le nombre de sièges-kilomètres disponibles est demeuré inférieur aux niveaux prépandémie, le coût d'exploitation des compagnies aériennes par siège-kilomètre disponible (qui s'applique aux vols réguliers seulement) était de 31,8 % supérieur à celui enregistré au deuxième trimestre de 2019.

## Graphique 2 Recettes et dépenses d'exploitation, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0260-01.

Comparativement au même trimestre en 2019, l'emploi a reculé de 10,2 %, alors que les salaires, traitements et avantages sociaux ont augmenté de 17,6 %. Les compagnies aériennes ont engagé des dépenses de 1,4 milliard de dollars pour leurs 56 217 employés.

Compte tenu de la hausse des prix de l'énergie, les transporteurs aériens canadiens ont consacré 2,2 milliards de dollars au carburant à turbomoteurs, une augmentation de 30,4 % par rapport au même trimestre en 2019. L'[Indice des prix des produits industriels](#) a fait état d'une hausse marquée (+130,8 %) du prix du carburéacteur pour les mois de référence d'avril à juin 2022 comparativement aux mêmes mois en 2019.

Les autres dépenses d'exploitation, comme la dépréciation et l'entretien, ont représenté la plus grande part (45,2 %) des dépenses d'exploitation totales au deuxième trimestre, suivis du carburant à turbomoteurs (33,9 %) et des salaires, des traitements et avantages sociaux (20,9 %).

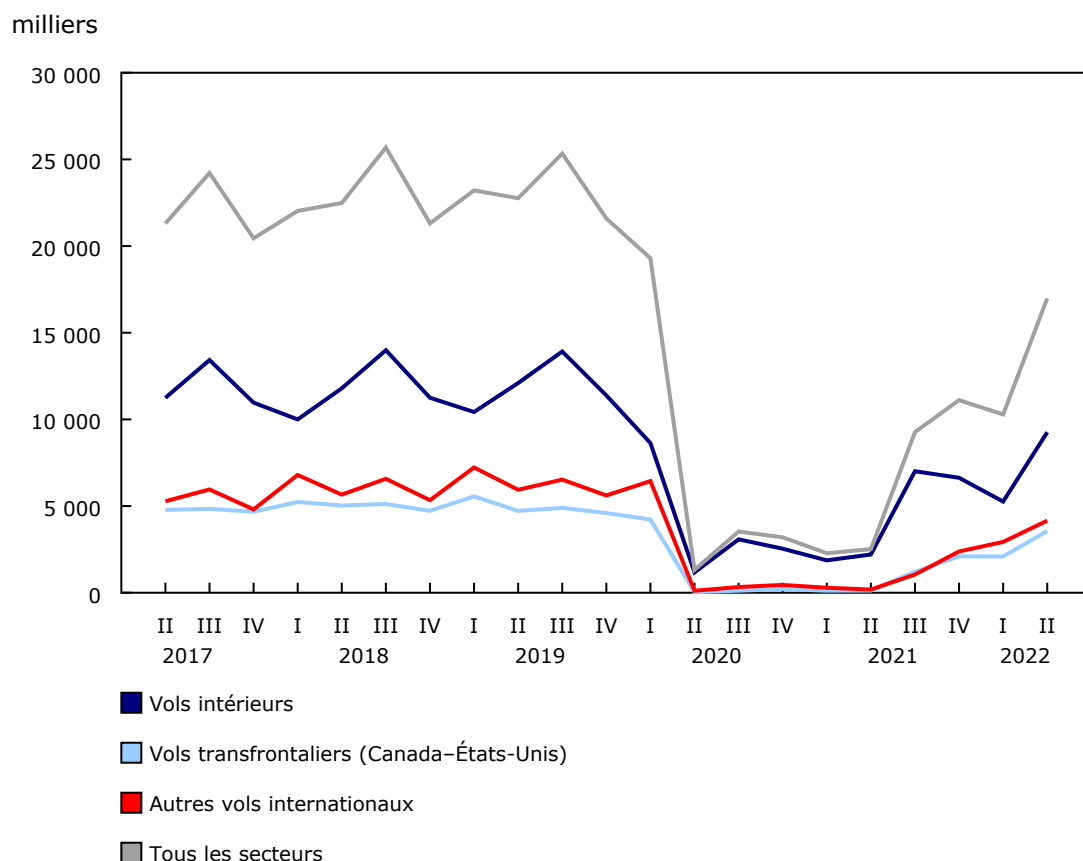
En fin de compte, l'industrie est demeurée en déficit; les transporteurs aériens canadiens ont enregistré une perte d'exploitation nette pour un dixième trimestre consécutif. La perte de 529,6 millions de dollars affichée au deuxième trimestre, combinée à une perte hors exploitation nette de 45,0 millions de dollars, s'est traduite par une perte nette totale de 574,5 millions de dollars pour le trimestre.

### Augmentation marquée du nombre de passagers prenant la voie des airs

Les 24 plus grands transporteurs aériens canadiens ont transporté 17,0 millions de passagers au deuxième trimestre, à savoir 16,6 millions sur des vols réguliers et 386 000 sur des vols affrétés. Bien que le nombre de passagers transportés soit plus de six fois supérieur à celui enregistré au même trimestre en 2021, il se situe à un peu moins des trois quarts (74,6 %) du niveau observé en 2019, avant la pandémie.

Le nombre de passagers sur les itinéraires intérieurs s'est élevé à 9,3 millions, tandis que le nombre de passagers sur les vols internationaux s'est chiffré à 7,7 millions : 3,6 millions pour les vols transfrontaliers (vols entre le Canada et les États-Unis) et 4,2 millions pour les vols vers d'autres destinations internationales. Sous l'effet de l'assouplissement des restrictions liées aux voyages, le nombre de passagers sur des vols internationaux représentait environ la moitié (45,5 %) du total au deuxième trimestre de 2022, en hausse par rapport à la même période en 2021, où les passagers sur les itinéraires internationaux représentaient 12,3 % du total.

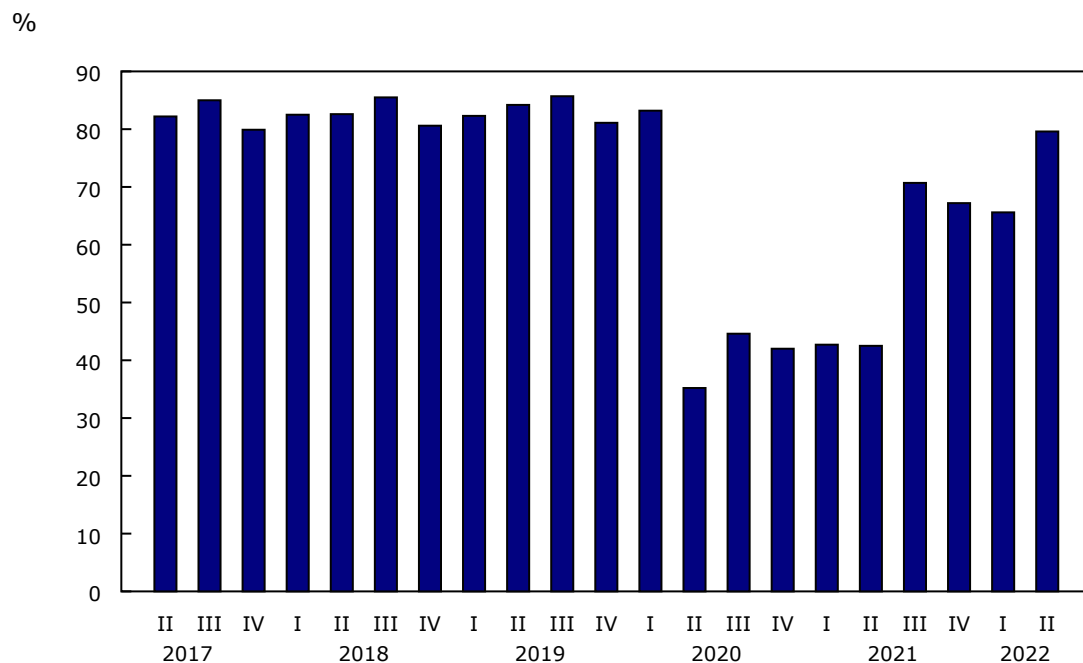
### Graphique 3 Passagers transportés, selon le secteur, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0259-01.

Le trafic de vols réguliers (autres que les vols d'affrètement) s'est chiffré à 41,2 milliards de passagers-kilomètres au deuxième trimestre de 2022, tandis que la capacité s'est établie à 51,7 milliards de sièges-kilomètres disponibles, ce qui représente un coefficient de remplissage de 79,6 % pour le trimestre. Ce coefficient est inférieur au niveau pré-pandémie de 82,3 %, mais représente une augmentation par rapport au coefficient de 65,6 % enregistré au trimestre précédent.

## Graphique 4 Coefficient de remplissage, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau [23-10-0258-01](#).

### Note aux lecteurs

Le présent communiqué porte sur les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II. En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19, aucun changement quant au niveau de transporteur aérien n'a été appliqué pour l'année de référence 2022.

Les **transporteurs aériens de niveau I** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Les **transporteurs aériens de niveau II** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté, selon le cas : a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Les **revenus et les pertes hors exploitation nets** proviennent des entreprises commerciales hors du domaine des services aériens, des autres recettes et dépenses imputables aux opérations de financement ou à d'autres activités qui ne font pas partie intégrante du transport aérien, et des postes spéciaux dont la répétition n'est pas de nature périodique. La provision au chapitre de l'impôt sur le revenu est également incluse. Les **revenus hors exploitation** peuvent consister, par exemple, en gains en capital résultant de la vente d'aéronefs, en intérêts créditeurs et en rajustements de devises étrangères, et les **dépenses hors exploitation** comprennent les pertes en capital, les intérêts sur des emprunts bancaires et d'autres dettes.

Les données qui figurent dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.

Les données du deuxième trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 ont été révisées.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes pourrait ne pas correspondre au total.

---

**Tableaux disponibles : [23-10-0258-01](#) à [23-10-0262-01](#) .**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2712](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).